



Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des établissements pour enfants
en situation de handicap en Grand Est :

Instituts d'Education Sensorielle ■ IES

Données 2018



*Etude produite à la
demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est
et réalisée par Marjorie Hoenen,
chargée d'étude, sous la
direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Décembre 2019

Contexte :

Depuis 2015, les rapports d'activité harmonisés répondent à une demande de l'Agence Régionale de la Santé. L'objectif est de disposer d'un état des lieux des modalités d'accompagnements pour les enfants en situation de handicap permettant ainsi une meilleure lecture de l'offre de service sur les territoires, en harmonisant les données à produire par chaque structure et chaque année. Étant une analyse pluriannuelle, la production des indicateurs doit également permettre de mettre en exergue les évolutions observables concernant l'offre d'accompagnement et les publics concernés.

Afin de définir les éléments nécessaires à la constitution des rapports harmonisés, un comité de pilotage a rassemblé des professionnels de l'ARS (le financeur), du CREAI et des représentants des établissements médico-sociaux (IME, IEM, ITEP, IES, EEAP) et SESSAD concernés.

Sommaire

GLOSSAIRE DES SIGLES	5
Partie 1 – Taux de réponse des IES	7
Partie 2 – Modalités d'accueil en IES	8
Autorisations : publics et modalités d'accueil	8
Partie 3 – Ressources humaines	9
Plateau technique.....	9
Types de contrat	11
Encadrement pédagogique pendant l'année / Stagiaires accueillis pendant l'année	11
Âge du personnel / Ancienneté du personnel.....	12
Formation du personnel au cours de l'année.....	12
Implication des familles et CVS.....	12
Amplitude d'ouverture et taux d'occupation	13
Admissions, accueil temporaire, taux de rotation.....	13
Focus sur les jeunes relevant de l'Amendement Creton.....	13
Répartition des effectifs par modalité d'accueil.....	14
Absences et motifs d'absence	14
Profils des jeunes accompagnés.....	15
Accompagnement antérieur des jeunes présents.....	15
Âge des jeunes accompagnés	16
Délais d'admission / Focus sur les enfants et adolescents entrés en IES en 2018	16
Jeunes entrés à l'IES en 2018 : Scolarisation avant l'admission	17
Jeunes entrés à l'IES en 2018 : Prise en charge antérieure	17
Focus sur les enfants et adolescents sortis IES en 2018.....	18
Logement ou hébergement des jeunes après leur sortie.....	18
Activité ou accueil en journée des jeunes après leur sortie	19
Suivi des jeunes ayant quitté l'IES	19

Partie 5 – Couverture géographique	20
Localisation des IES et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence	20
Aire d'attraction des enfants par IES	21
Partie 6 – Réseau partenarial	22
Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS) / Structure de la petite enfance / Éducation nationale.....	22
Protection à l'enfance.....	23
Professionnels libéraux / Insertion professionnelle	23
Structures/services hospitaliers.....	24
Services de l'Etat.....	24
Partie 7 – Prévention et promotion de la santé	25
Surpoids et obésité des jeunes accueillis.....	25
Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins	25
Partie 8 – Résultats spécifiques aux IES	26
Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance	26
Inclusion scolaire	26
Stage et parcours professionnel formalisé	27
Répartition des élèves selon leur niveau scolaire.....	27
Prise en charge médicale, paramédicale et psychologique.....	28
Modalités de communication	28
Transports.....	29
Annexe – Listes des établissements ayant répondu à l'enquête	30

GLOSSAIRE DES SIGLES

ASE	Aide Sociale à l'Enfance	ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
CAMSP	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce	LFPC	Langue Française Parlée Complétée
CUI	Contrat Unique d'Insertion	LSF	Langue des Signes Française
ETP	Equivalent Temps Plein	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
EA	Entreprise Adaptée	MECS	Maisons d'Enfants à Caractère Social
EEAP	Etablissements et services pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	MFR	Maison Familiale Rurale
EREA	Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
ESAT	Etablissements et Services d'Aide par le Travail	PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux	TCC	Trouble des Conduites et des Comportements
ESS	Equipe de Suivi de la Scolarisation	TED	Trouble Envahissant du Développement
FA	File Active	TSA	Troubles du Spectre de l'Autisme
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé	UE	Unité d'Enseignement
FAS	Foyer d'Accueil Spécialisé	RAH	Rapport d'Activité Harmonisé
IEM	Institut d'Éducation Motrice	SAVS	Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
IES	Institut d'Éducation Sensorielle	SEGPA	Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
IMC	Indice de Masse Corporelle	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
IME	Instituts Médico-éducatifs	ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Ce rapport a pour objectif de rendre compte de l'exploitation des rapports d'activité harmonisés des Institut d'Education Sensorielle (IES) du Grand Est.

Les résultats présentés portent sur les données d'activité de l'année 2018. Les questionnaires ont permis de collecter des données pour 10 des 11 établissements concernés, ce qui correspond à un taux de réponse de 92 %. **La liste, par département, des établissements ayant répondu à l'enquête est disponible en annexe.**

Au regard du nombre de structures par département, les résultats ne seront pas présentés par département mais au niveau régional.

	Ardennes	Marne	Aube	Haute-Marne	Meuse	Moselle	Meurthe-Et-Moselle	Vosges	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Grand Est
Nombre d'IES	1	1	1	1	0	1	2	0	1	3	11
<i>dont répondant</i>	1	1	1	1	0	0	2	0	1	3	10
Taux de réponse	100%	100%	100%	100%		0%	100%		100%	100%	91%

Avertissement sur la qualité des réponses aux différentes questions

Tous les établissements ayant renseigné un rapport n'ont pas systématiquement donné réponse à l'ensemble des questions posées.

Par conséquent, et pour exemple, tous les tableaux présentant des résultats concernant la file active ou les effectifs au 31 décembre n'indiquent pas les mêmes totaux, du fait d'une information demandée non connue ou non collectable.

Pour autant, dans cette restitution, le parti est pris de laisser apparaître tel quel l'ensemble des résultats produits par les établissements, sans redressement, ni avertissement particulier. En effet, les tendances qu'ils dégagent peuvent apporter des éléments de connaissance tout aussi intéressants et pertinents que les volumes et/effectifs auxquelles elles se rapportent.

Partie 2 – Modalités d'accueil en IES

Autorisations : publics et modalités d'accueil

Nb de places autorisées			%	
Par type de déficience	Déficiences intellectuelles	0	0%	
	Troubles psy. / TCC	6	1%	
	Autisme - TED	0	0%	
	Déficiences motrices	0	0%	
	Déficiences visuelles	115	23%	
	Déficiences auditives	381	75%	
	Troubles sévères du langage (dysphasie,...)	6	1%	
	Polyhandicap	0	0%	
	Ensemble	508	100%	
Par modalité d'accueil	Internat	269	47%	
	Semi-internat	295	51%	
	Suivi milieu ordinaire / domicile	12	2%	
	Accueil temporaire	0	0%	
	Autre modalité	0	0%	
	Ensemble	576	100%	
Ages moyens	Age min.	2,7	Age max.	19,4

Au total, les IES du Grand Est ayant participé à l'enquête disposent de 576 places autorisées selon leur agrément.

La majorité des places d'accueil correspond à un agrément pour des personnes avec déficience auditive (75 %). Ce tableau porte uniquement sur les agréments, ce qui signifie que les personnes accueillies peuvent être concernées par plusieurs types de déficiences. Les autres places sont dédiées aux enfants avec déficience visuelle (23 %, soit 115 places dans le Grand Est).

La moitié des places correspond à de l'accueil en semi-internat (c'est-à-dire de l'accueil de jour) et 47 % (269 places) correspondent à des places d'internat.

L'âge minimum d'accueil agréé est en moyenne de 2,7 ans, pour un âge maximum de 19,4 ans.

Partie 3 – Ressources humaines

Plateau technique

Au 31/12

Globalement, 683 professionnels intervenaient dans les 10 IES du Grand Est ayant répondu, au 31 décembre 2018, pour un équivalent de 404,36 ETP réels, soit 46,1 ETP de plus que prévus et budgétés.

Les personnels éducatifs, pédagogiques et sociaux sont les plus largement représentés dans les IES, avec des effectifs de 346, soit la moitié des professionnels salariés. Les éducateurs spécialisés et, dans une moindre mesure, les moniteurs éducateurs et les AMP sont les métiers phares de cette catégorie. Pour l'ensemble des catégories de personnels, les ETP réels sont relativement équivalents aux ETP budgétés.

6 établissements estiment que le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus est une situation récurrente.

Catégorie	Fonction	Nb de personnes	Nb ETP budgétés (1)	Nb ETP réels (2)	Écart (2-1)
Personnel de direction, d'encadrement et d'administration	Directeur général	4	1,62	1,46	-0,16
	Directeur	5	0,74	1,81	1,07
	Directeur adjoint	17	1,48	6,89	5,41
	Directeur des ressources humaines	0	0	0	0
	Chef de service	26	16,47	12,79	-3,68
	Agent administratif et personnel de bureau	45	18,76	21,99	3,23
	Autre personnel administratif	12	1,48	3,77	2,29
Sous-total		109	40,55	48,71	8,16
Personnel des services généraux	Agent de service général	57	40,77	44,69	3,92
	Maitresse de maison	6	4,3	4,3	0
	Ouvrier professionnel	38	12,03	19,63	7,6
	Surveillant de nuit	8	15,16	4,52	-10,64
Sous-total		109	72,26	73,14	0,88
Personnel éducatif, pédagogique et social	Aide médico-psychologique	25	9,20	14,67	5,47
	Animateur social	2	0,00	1,09	1,09
	Assistant de service social	5	3,45	1,45	-2
	Assistante familiale ou maternelle	0	0,00	0,00	0
	Codeur en LFPC	1	1,00	0,04	-0,96
	Conseiller économique social et familial	2	1,65	1,65	0
	Éducateur de jeunes enfants	10	6,24	7,09	0,85
	Éducateur spécialisé	97	67,45	72,02	4,57
	Éducateur sportif	2	0,83	0,83	0
	Éducateur technique	4	1	3,3	2,3
	Éducateur technique spécialisé	4	0	2,93	2,93
	Interface de communication	2	1,75	1,75	0
	Intervenant à domicile	0	0	0	0
Moniteur d'atelier	0	0	0	0	

	Moniteur éducateur	25	12,84	15,59	2,75
	Musicothérapeute	0	0	0	0
	Professeur LSF	2	2,75	2	-0,75
	Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	0	0	0
	Transcripteur-Adaptateur	7	2,15	3,3	1,15
	Autre personnel éducatif, pédagogique et social	158	102,96	109,99	7,03
Sous-total		346	213,27	237,7	24,43
Personnel médical	Médecin en rééducation fonctionnelle	1	0	0,01	0,01
	Médecin généraliste	5	0,24	0,29	0,05
	Pédiatre	4	1,62	0,55	-1,07
	Psychiatre, pédopsychiatre	6	0,44	0,6	0,16
	Autre spécialité	8	0,55	0,41	-0,14
Sous-total		24	2,85	1,86	-0,99
Psychologues et personnel paramédical	Aide-soignant	5	1,11	1,92	0,81
	Auxiliaire de puériculture	0	0	0	0
	Ergothérapeute	6	3,13	3,53	0,4
	Infirmier	11	4,28	5,66	1,38
	Masseur kinésithérapeute	1	0,69	0,4	-0,29
	Neuropsychologue	2	0,25	0,41	0,16
	Orthophoniste	24	9,2	11,15	1,95
	Orthoptiste	7	2,76	3,47	0,71
	Psychologue	15	4,12	5,96	1,84
	Psychomotricien, rééducateur en motricité	13	3,13	5,8	2,67
Autre personnel paramédical	3	0,66	0,66	0	
Sous-total		87	29,33	38,96	9,63
Autre		8	0	3,99	3,99
TOTAL		683	358,26	404,36	46,1

Types de contrat

Au 31/12

Type de contrat	Nb	Nb ETP réels
CDI	587	394,61
CDD	59	42,41
<i>dont CDD remplacement</i>	26	18,5
Intérim	1	0,5
Contrat de professionnalisation*	4	2,25
Contrat d'apprentissage	3	2,27
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	6	4,34
Autres	2	0,6
Total	662	446,98

Les établissements médico-sociaux peuvent être amenés, pour diverses raisons, à recruter du personnel sur des types de contrats non pérennes. Ainsi, en 2018, les IES ont accueilli 688 salariés, et qui représentaient 446,98 ETP.

Les contrats les plus souvent signés sont des CDI (587) et des CDD (59).

Dans le Grand Est, les personnes en CDD de remplacement représentent 3,9 % de l'effectif total.

*Contrat de professionnalisation concernés : (contrat aidé, contrat d'avenir, contrat d'accompagnement, contrat unique d'insertion.)

Encadrement pédagogique pendant l'année / Stagiaires accueillis pendant l'année

Fonction	Nb	Nb ETP réels
Enseignant	12	12,27
<i>dont contrat simple</i>	3	1
<i>dont contrat d'association avec l'Etat</i>	5	10,07
Enseignant spécialisé	144	106,87
<i>dont contrat simple</i>	33	24,39
<i>dont contrat d'association avec l'Etat</i>	79	53,66
Coordinateur pédagogique	5	2,88
<i>dont contrat simple</i>	3	2
<i>dont contrat d'association avec l'Etat</i>	0	0
Autres	0	0

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures cumulées	Nombre d'heures rémunérées
Rémunéré	29	9 742	9 142
Non rémunéré	219	19 709	

Les professionnels chargés des unités d'enseignement (UE), mis à disposition par l'Éducation nationale, représentent 265,6 ETP. La majorité de ces effectifs sont des enseignants dont une partie (pour 97,62 ETP) est spécialisée dans le champ du handicap.

248 stagiaires ont été accueillis dans les IES en 2018 dont 29 étaient rémunérés.

Âge du personnel / Ancienneté du personnel

Au 31/12

Classes d'âge	Nb	%
- de 20 ans	2	0%
20-29 ans	98	14%
30-39 ans	171	24%
40-49 ans	175	25%
50-54 ans	101	14%
55-59 ans	93	13%
60-64 ans	56	8%
65 ans ou +	13	2%
Total	709	100%

Ces données sont exploitées à partir du nombre d'agents réel figurant dans le tableau des effectifs du compte administratif. Ainsi, au 31 décembre 2018, environ la moitié des professionnels en exercice ont entre 30 et 49 ans. 23 % des salariés ont 55 ans ou plus, soit plus que les moins de 30 ans. Les structures par âge des territoires sont relativement semblables.

8 % des professionnels exercent dans les IES du Grand Est depuis moins d'1 an et 21 % depuis 20 ans ou plus. Globalement, la distribution de l'ancienneté professionnelle est relativement équilibrée.

Intervalles	Nb	%
Moins de 1 an	60	8%
De 1 à 4 ans	184	26%
5-9 ans	175	25%
10-19 ans	141	20%
20 ans ou plus	151	21%
Total	711	100%

Formation du personnel au cours de l'année

Au cours de l'année 2018, les formations ont réuni 925 personnes. Parmi ces personnes, 79 % (735) ont suivi une ou plusieurs formations d'adaptation et/ou de développement des compétences, 10 % (89) de l'effectif ont suivi une ou plusieurs formations obligatoires. En termes d'heures, ce sont les formations diplômantes (2 736 heures) qui nécessitent le plus d'heures, suivies par les formations d'adaptation et/ou de développement des compétences (1 840). Les formations de validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été suivies par 2 personnes dans tout le Grand Est.

Implication des familles et CVS

Dans ce sujet, la notion de « familles » correspond aux parents, tuteurs ou représentants légaux.

D'après les données collectées, 76 % des familles étaient présentes lors de l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de leur enfant.

Pour plus de trois quarts des enfants de la file active (79 %) au moins une réunion avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année

Au cours de l'année 2018, la totalité des IES dispose d'un Conseil de la Vie Sociale. Dans 70 % des cas, les IES n'ont rencontré aucune difficulté lors de sa constitution et 30 % ont rencontré une difficulté ponctuellement.

Partie 4 – Accueils et profils du public accueilli

Amplitude d'ouverture et taux d'occupation

	Global	Internat	Semi-internat
<i>Nombre médian de jours d'ouverture</i>	177,5	175	175
<i>mini (étab.)</i>	156	108	173
<i>maxi (étab.)</i>	207	201	201
Taux d'occupation des places financées (région)	99%	90%	107%
<i>mini (étab.)</i>	53%	51%	58%
<i>maxi (étab.)</i>	106%	106%	127%

Admissions, accueil temporaire, taux de rotation

En 2018, dans les IES du Grand Est, **75** personnes ont été admises (hors accompagnement temporaire), soit 4 jeunes par structure (en médiane). Sachant que **570** places ont été financées cette même année et que **82** personnes sont sorties, cela aboutit à un taux de rotation des places financées de **13,8 %** pour l'ensemble de la région. Ce taux est proche de celui d'autres ESMS, comme les IME par exemple.

Aucune admission en accompagnement temporaire n'a été prononcée en 2018 par les IES.

Focus sur les jeunes relevant de l'Amendement Creton

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année	683
Nombre de personnes en dérogation ou hors autorisation accompagnées dans l'année	11
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans</i>	10
<i>Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus</i>	0
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation	1,6%

Dans le Grand Est, les IES ayant répondu à l'enquête sont ouverts (global), en médiane, **177 jours** dans l'année, avec un minimum de **156 jours** pour un établissement haut-rhinois, et un maximum de **207 jours** en Haute-Marne, soit de 22 à presque 30 semaines par an.

Le rapport entre le nombre de journées réalisées et le nombre de journées financées renvoi un taux de réalisation de l'activité global de **99 %**, avec des résultats hétérogènes dans les structures entre les différents territoires. Le taux le plus bas est de **67 %**, le plus élevé est de **106 %**.

Le taux d'occupation des places financées (global), établi en rapportant le nombre de journées réalisées sur le nombre de journées théoriques, atteint **99 %** pour l'ensemble des IES.

	Nb	Médiane
Nombre d'admissions par an <i>(Hors accompagnement temporaire)</i>	75	4
Nombre de places financées par an <i>(Hors accompagnement temporaire)</i>	570	40
Taux de rotation des places financées (région) <i>(Hors accompagnement temporaire)</i>	13,8%	
<i>mini (étab.)</i>	4%	
<i>maxi (étab.)</i>	23%	

La file active correspond à l'ensemble des personnes qui ont été vues au moins une fois dans l'année. Elle est donc égale à la population présente au 31 décembre 2018 à laquelle sont ajoutées les sorties définitives survenues dans l'année.

En 2018, la somme des files actives des IES correspond à 683 jeunes accompagnés. Parmi eux, 1,6 % sont accompagnés sur un mode dérogatoire ou hors autorisation.

Répartition des effectifs par modalité d'accueil

File active

	Nombre	%
Répartition de la FA par modalité d'accueil	713	100%
<i>Dont internat complet (soit 7 jours sur 7)</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>
<i>Dont internat de semaine (soit 5 jours sur 7)</i>	<i>243</i>	<i>34%</i>
<i>Dont accueil de jour</i>	<i>370</i>	<i>52%</i>
<i>Dont internat séquentiel (pas toutes les nuits de la semaine)</i>	<i>84</i>	<i>12%</i>
<i>Dont accueil de jour séquentiel (quelques jours par semaine, quelques heures par jour...)</i>	<i>3</i>	<i>0%</i>
<i>Dont prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire</i>	<i>13</i>	<i>2%</i>
<i>Dont accueil/accompagnement temporaire</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>

Parmi les enfants accompagnés au cours de l'année 2018, la majorité a été accueillie en semi-internat (52 %) et 34 % ont été accueilli en internat de semaine

La durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement au cours de l'année est de presque 5 ans. Cette durée moyenne varie de presque 3 ans et 9 mois à 9 ans et 11 mois selon la structure.

Absences et motifs d'absence

Nombre total de jours d'absence des jeunes accompagnés durant l'année (file active)	5381
Note : les stages ne sont pas considérés comme des absences	
dont pour hospitalisation	179
dont pour maladie	2 440
dont pour sortie autorisée	1 335
dont motif injustifié	647
dont autres	1 178
Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	514
Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné ayant été absent au moins une fois (région)	10,5
<i>mini (étab.)</i>	<i>5,8</i>
<i>maxi (étab.)</i>	<i>14,9</i>

Globalement, concernant le suivi des absences, les pratiques ne sont pas les mêmes selon les établissements. En moyenne, chaque jeune accompagné a été absent 10,5 journées au cours de l'année 2018 avec un minimum de 5,8 journées et un maximum de 14,9 journées.

45 % (2 619) des absences correspondent à une sortie liée à des difficultés de santé du jeune (maladie, hospitalisation).

Profils des jeunes accompagnés

Au 31/12

	Nombre		%	
	Déficience principale	Déficience associée	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	0	76	0%	19%
Trouble du psychisme	3	94	0%	24%
Troubles du langage et des apprentissages	161	95	26%	24%
Déficiences auditives	336	7	54%	2%
Déficiences visuelles	118	15	19%	4%
Déficiences motrices	0	32	0%	8%
Déficiences métaboliques	0	22	0%	6%
Cérébrolésions	0	29	0%	7%
Autres types de déficiences	0	24	0%	6%
TOTAL	618	394	100%	100%

Nombre de jeunes accompagnés (y compris en accueil temporaire) au 31/12 concernés ou en situation de :	Nombre	% sur tot acc.
Handicap rare	87	15%
Polyhandicap	13	2%
TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme)	21	4%
Epileptiques - Epilepsie active (plus de 12 crises par an)	3	1%
Epileptiques - Epilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	12	2%

Accompagnement antérieur des jeunes présents

Au 31/12

	Nombre	%
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	298	50%
Provenant d'un établissement de santé	11	2%
Provenant d'un établissement médico-social	124	21%
Provenant d'un service médico-social	162	27%
Autre provenance	2	<1%
Provenance inconnue	2	<1%
TOTAL	599	100%

73 % des personnes accueillies en IES au 31 décembre 2018, dans le Grand Est, présentent une déficience auditive ou visuelle pour déficience principale. 26 % des jeunes ont un trouble du langage. Pour 48 % des jeunes, la déficience associée porte sur des troubles du psychisme, du comportement et de la communication ou un trouble du langage.

Les IES déclarent 87 jeunes comme étant en situation de handicap rare, soit 15 % de l'ensemble des jeunes accompagnés. D'autre part, les IES déclarent 13 enfants avec un polyhandicap et 21 enfants atteints d'un trouble du spectre autistique. Concernant l'épilepsie, on dénombre 12 enfants avec une épilepsie stabilisée ou modérément active et 3 avec une épilepsie active.

Selon l'arrêté n°186 du 2 août 2000, « le handicap rare correspond à une configuration rare de déficiences ou de troubles associés, incluant fréquemment une déficience intellectuelle, et dont le taux de prévalence ne peut être supérieur à un cas pour 10 000 habitants. Sa prise en charge nécessite la mise en œuvre de protocoles particuliers qui ne sont pas la simple addition des techniques et moyens employés pour compenser chacune des déficiences considérées ».

Au 31 décembre 2018, 298 jeunes accompagnés en IES (50 %) provenaient, avant leur entrée, du domicile parental (ou du milieu ordinaire), 162 arrivaient d'un service médico-social (27 %) et 127 jeunes venaient d'un autre établissement médico-social (21%).

Âge des jeunes accompagnés

Au 31/12

Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 1 an	0	0%
1 à < 2 ans	0	0%
2 à < 3 ans	0	0%
3 à < 4 ans	4	1%
4 à < 5 ans	7	1%
5 à < 6 ans	18	3%
6 à 10 (inclus)	173	29%
11 à 15 ans (inclus)	262	44%
16 à 17 ans (inclus)	63	11%
18 à 19 ans (inclus)	54	9%
20 à 24 ans (inclus)	18	3%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%
Total	599	100%

La majorité (73 %) des jeunes accompagnés en IES au 31 décembre 2018 ont entre 6 et 15 ans, et 20 % ont entre 16 et 19 ans. 3 % de la population accueillie est âgée de 20 ans ou plus, soit l'âge à partir duquel il s'agit de modalité d'accueil dérogatoire.

Délais d'admission / Focus sur les enfants et adolescents entrés en IES en 2018

Le délai d'admission, c'est-à-dire le délai moyen entre la "date de début des prestations accordées"(notification) et la "date d'admission dans la structure", des jeunes entrants en IES en 2018 (hors accompagnement temporaire) est d'un peu moins de **4 mois** dans le Grand Est. Toutefois, ces résultats doivent prendre en compte le fait que certains jeunes, au moment du délai d'admission, n'étaient pas sans solution.

Globalement les IES du Grand Est expliquent les délais du fait de l'augmentation des demandes (26 % des réponses), l'augmentation des durées de prise en charge (21 %) et le manque d'offre alternative sur le territoire (11 %).

Dans le Grand Est, au cours de l'année 2018, on compte 77 entrants. Les entrées en IES interviennent à partir de 2 ans et jusqu'à 19 ans inclus. Elles sont importantes de 5 ans jusqu'à 17 ans (88 % des entrants).

Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 1 an	0	0%
1 à < 2 ans	0	0%
2 à < 3 ans	1	1%
3 à < 4 ans	3	4%
4 à < 5 ans	1	1%
5 à < 6 ans	9	12%
6 à 10 (inclus)	29	38%
11 à 15 ans (inclus)	20	26%
16 à 17 ans (inclus)	9	12%
18 à 19 ans (inclus)	5	6%
20 à 24 ans (inclus)	0	0%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%
Total	77	100%

Jeunes entrés à l'IES en 2018 : Scolarisation avant l'admission

	Nombre	%
Non scolarisé	9	12%
Scolarité dans un établissement MS uniquement		
UE interne à l'étab	8	11%
UE externalisé	2	3%
UEMA	0	0%
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire		
Une journée ou moins par semaine	0	0%
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine	0	0%
Scolarité dans un établissement scolaire uniquement		
ULIS	11	14%
SEGPA	1	1%
EREA	0	0%
Enseignement ordinaire à temps complet	36	47%
Enseignement ordinaire à temps partiel	6	8%
PEJS (Pôle d'enseignement des jeunes sourds)	0	0%
Autre	3	4%
Total	76	100%

Compte tenu d'une mauvaise compréhension de la consigne de la question par certaines structures, qui ont répondu par rapport aux jeunes de la file active ou des présents au 31 décembre et non uniquement des entrants dans l'année, seules les données de 9 IES ont été exploitées.

Concernant le type de scolarisation avant l'admission, 9 % des jeunes entrés dans un IES en 2018 n'étaient pas scolarisés. 64 % des jeunes entrants étaient auparavant scolarisés dans un établissement scolaire uniquement tandis que 28 % avaient une scolarité dans un établissement médico-social uniquement.

Jeunes entrés à l'IES en 2018 : Prise en charge antérieure

Les résultats sur la prise en charge antérieure à celle de l'IES accueillant, indiquent qu'un tiers des enfants étaient dans un SESSAD, 16 % des entrants étaient en milieu ordinaire et 9 % étaient pris en charge uniquement par la famille.

	Nombre	%
Uniquement en famille (à l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)	7	9%
Milieu ordinaire	12	16%
CAMSP	7	9%
CMPP	2	3%
EEAP	0	0%
IEM	0	0%
IES	14	18%
IME	0	0%
<i>Dont SEES (ex IMP)</i>	0	0%
<i>Dont SIPFP (ex IMPPro)</i>	0	0%
ITEP	0	0%
SESSAD	28	36%
Autres ESMS	0	0%
Services de psychiatrie infanto-juvénile	0	0%
Professionnels paramédicaux libéraux	3	4%
Autres	4	5%
Total	77	100%

Focus sur les enfants et adolescents sortis IES en 2018

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année, y compris les accueils temporaires	101
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires	82
<i>Dont sorties avec notification</i>	22
<i>% de sorties avec notification</i>	27%
<i>Dont sorties sans notification</i>	4

Ces données concernent les jeunes sortis de. **101** jeunes sont sortis définitivement des IES du Grand Est entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 dont **82** hors accueils temporaires.

Au moment de leur sortie de l'établissement, **64 %** des jeunes avaient entre 6 et 17 ans.

Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 1 an	0	0%
1 à < 2 ans	0	0%
2 à < 3 ans	0	0%
3 à < 4 ans	0	0%
4 à < 5 ans	0	0%
5 à < 6 ans	0	0%
6 à 10 (inclus)	7	7%
11 à 15 ans (inclus)	30	30%
16 à 17 ans (inclus)	28	28%
18 à 19 ans (inclus)	18	18%
20 à 24 ans (inclus)	18	18%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%
Total	101	100%

Logement ou hébergement des jeunes après leur sortie

	Nombre	%
Logement personnel	6	6%
Hébergé chez parents, proches	88	87%
Logement collectif (appartement collectif, foyer éclaté, ...)	0	0%
Famille d'accueil	0	0%
Foyer d'hébergement	0	0%
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0	0%
Mas ou FAM	0	0%
Etablissement de santé	0	0%
Etablissement social (MECS, maison relais, ...)	3	3%
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	3	3%
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	1	1%
Autre	0	0%
Inconnu	0	0%
Sans objet : décès	0	0%
TOTAL	101	100%

La majorité (87 %) des jeunes sortis dans l'année sont retournés dans leur famille (chez les parents ou chez des proches) et 6 % dans leur propre logement.

Activité ou accueil en journée des jeunes après leur sortie

	Nombre	%
Éducation générale ou professionnelle		
Enseignement général. ou pro. ou apprentissage avec SESSAD	20	47%
Enseignement général. ou pro. ou apprentissage sans SESSAD	12	28%
IME	3	6%
EEAP	3	7%
ITEP	0	0%
IEM	0	0%
IES	0	0%
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0	0%
Activité professionnelle		
Activité à caractère professionnel en ESAT	1	2%
Emploi en entreprise adaptée	0	0%
Emploi en milieu ordinaire	0	0%
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0	0%
En formation ou en stage	0	0%
Autre activité ou accueil		
Hospitalisation en psychiatrie	0	0%
Autre hospitalisation	0	0%
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0	0%
Accueil en MAS ou FAM	0	0%
Accueil en établissement à l'étranger	0	0%
Autre		
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	4	9%
Autre	2	5%
Activité inconnue	1	2%
Sans objet : décès	0	0%
Total	43	100%

74 % des sortants en 2018 suivent après leur sortie un enseignement général ou professionnel ou un apprentissage avec ou sans un SESSAD. 9 % se retrouvent à domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale.

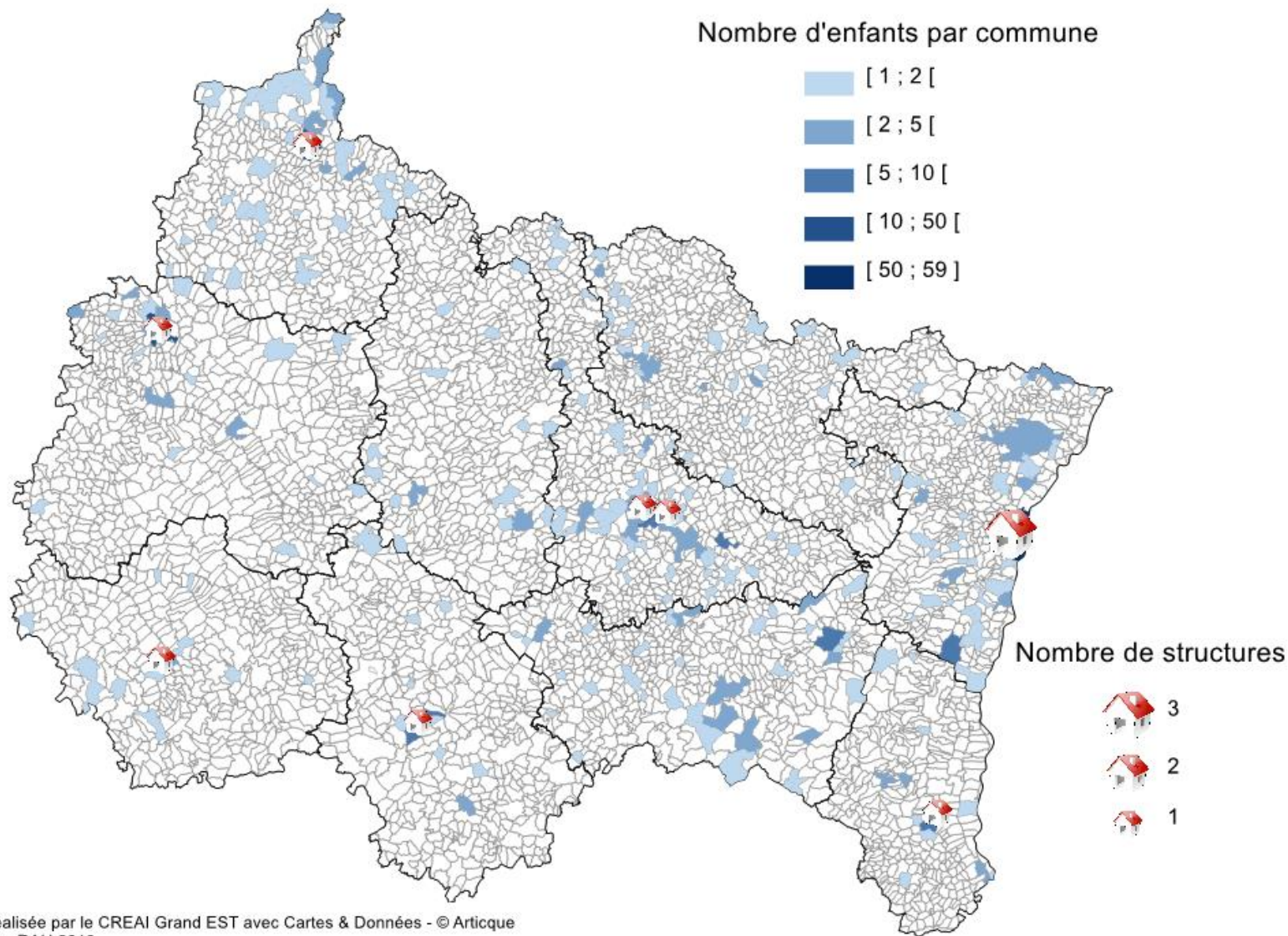
Suivi des jeunes ayant quitté l'IES

	Total	Min	Médiane	Max
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	219	1	8	150
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	278	3	17	150
Taux de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année	79%			

Parmi les jeunes sortis des IES du Grand Est au cours des trois dernières années, 79 % ont bénéficié d'un acte de suivi au cours de l'année 2018. Cette activité de suivi est très diversement mise en œuvre dans les établissements dans la mesure où ce taux de suivi varie de 18 à 100 % des enfants sortis.

Partie 5 – Couverture géographique

Localisation des IES et nombre d'enfants accueillis par commune de résidence



Dans le Grand Est, les IES sont principalement répartis sur le côté Est de la région et le nord des Ardennes.

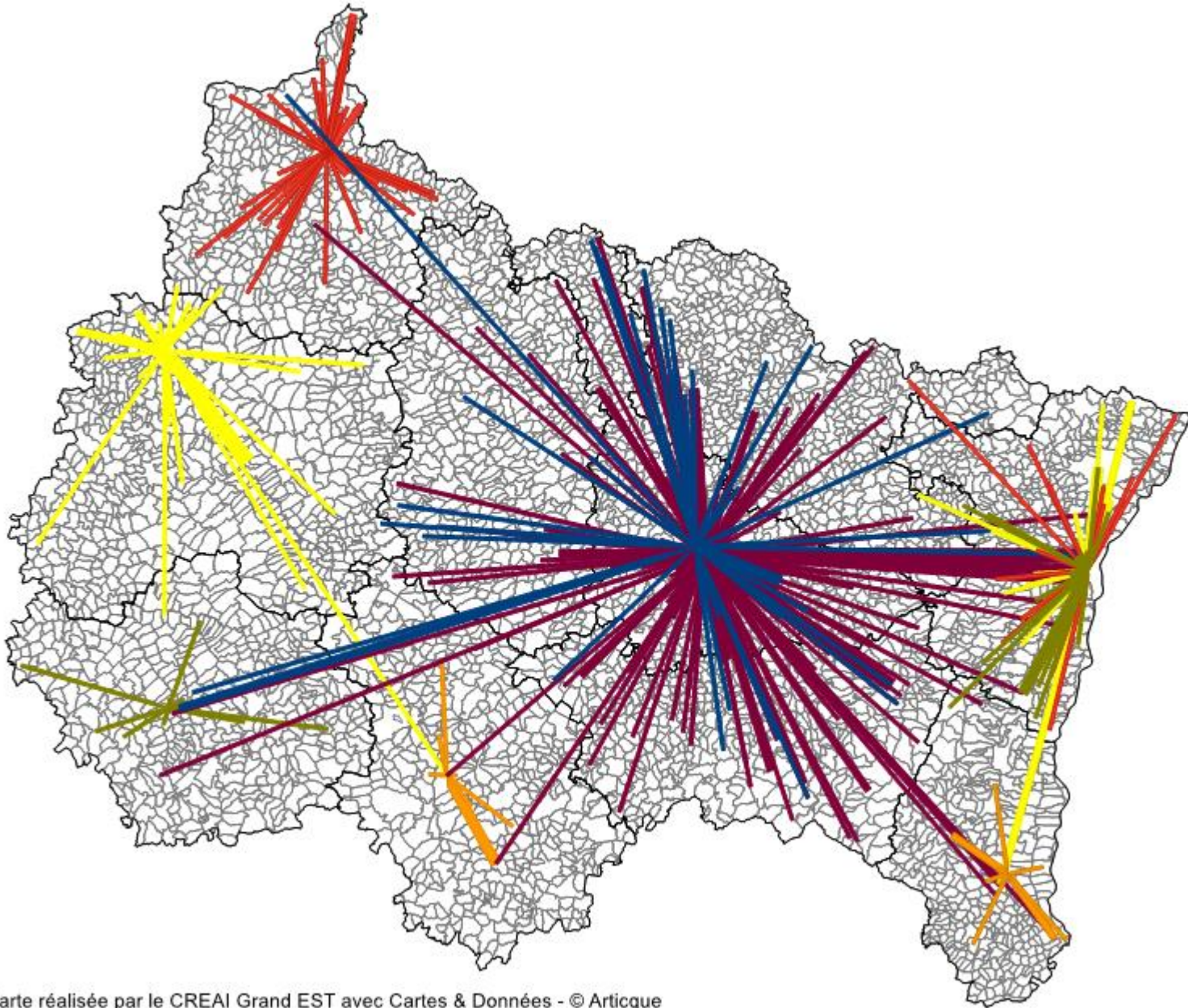
Les enfants résidants dans le Sud-Ouest de la région et en Meuse sont peu nombreux à être accueillis dans ce type d'établissement.

Globalement, le nombre d'enfants par commune de résidence est plus important lorsque l'établissement est installé dans la commune, notamment dans les zones urbaines.

À noter que des enfants habitent dans d'autres départements ou pays limitrophes.

Carte réalisée par le CREAI Grand EST avec Cartes & Données - © Artique
Sources : RAH 2018

Aire d'attraction des enfants par IES



La zone d'attraction des enfants accompagnés en IES est très étendue pour les établissements de Meurthe-et-Moselle et dans une moindre importance pour certains établissements du Bas-Rhin et un IES de la Marne.

Les établissements de Meurthe-et-Moselle accompagnent des jeunes habitants dans tous les départements de la région.

Les autres IES de la région accueillent des enfants habitants relativement proches du lieu d'implantation de la structure.

Partie 6 – Réseau partenarial

Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS) / Structure de la petite enfance / Éducation nationale

Catégorie ESMS	% IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
CAMSP	60%	13	2	1
CMPP	60%	7	4	2
ESAT	60%	15	8	9
FAM	20%	2	1	0
IMP	30%	13	7	10
IMPro	30%	5	1	3
IEM	30%	4	3	3
ITEP	30%	4	2	2
MAS	10%	1	0	0
SESSAD	60%	8	6	5
Autres ESMS	40%	20	2	1
TOTAL	/	92	36	36

Au cours de l'année 2018, les IES du Grand Est ont réalisé des partenariats avec 92 établissements sociaux et médico-sociaux. 60 % des IES du Grand Est ont déclaré un partenariat avec un total de 15 ESAT et 60 % avec des CMPP, CAMSP et SESSAD.

À noter qu'ils ont effectué 36 partenariats formalisés et 36 conventions ont été réellement mises en œuvre avec des établissements sociaux et médico-sociaux.

40 % des IES du Grand Est ont réalisé un partenariat avec des structures de la petite enfance. 4 partenariats ont été formalisés et 3 conventions ont été réellement mises en œuvre.

En 2018, les IES du Grand Est ont réalisé des partenariats avec 78 établissements de l'éducation nationale. 80 % des IES du Grand Est ont déclaré avoir réalisé un partenariat avec des écoles élémentaire.

Catégorie de structure	% IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
Structures de la petite enfance	40%	5	3	3
Assistante maternelle	0%	0	0	0
Autres	10%	1	1	0
TOTAL	/	6	4	3

Catégorie de structure	% IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
Ecole maternelle	50%	6	5	4
Ecole élémentaire	80%	19	17	15
Collège	70%	15	11	10
Lycée/Lycée professionnel	50%	13	7	7
ULIS-Primaire	20%	3	3	3
ULIS-Collège	50%	8	8	7
ULIS-Lycée	20%	3	1	1
SEGPA	40%	7	2	2
EREA	0%	0	0	0
Autres	40%	4	2	3
TOTAL	/	78	56	52

Protection à l'enfance

Catégorie de structure	% d'IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	60%	27	18	17
MECS	10%	2	0	0
Etablissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)	10%	1	0	0
AED	20%	3	0	0
Accueil familial	20%	2	1	0
TOTAL	/	35	19	17

En 2018, les IES du Grand Est ont réalisé des partenariats avec 35 structures de protection de l'enfance.

60 % des IES ont déclaré avoir réalisé un partenariat avec 27 services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE). 20 % avec un accueil familial et 10 % avec des MECS. 19 partenariats ont été formalisés et 17 ont eu une convention réellement mise en œuvre.

Professionnels libéraux / Insertion professionnelle

Catégorie de professionnels	% d'IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de professionnels
Ergothérapeute	10%	1
Infirmière	30%	5
Kinésithérapeute	30%	4
Ophthalmologue	20%	2
Orthophoniste	50%	10
Orthoptiste	30%	3
Audioprothésiste	30%	4
Autre	20%	2
TOTAL	/	31

Catégorie de structure	% IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
EA	10%	2	0	0
Entreprise ordinaire (dont commerces)	20%	196	286	286
Organisme de formation	10%	4	0	0
Mission locale	20%	3	0	0
Cap Emploi	20%	3	0	0
Autre structures sociales, MS	10%	2	0	0
Autre	10%	1	1	1
TOTAL	/	211	287	297

En 2018, 50 % des IES déclarent avoir eu un partenariat avec des orthophonistes, 30 % avec des infirmières, 30 % avec des kinésithérapeutes.

Concernant l'insertion professionnelle, les IES ont réalisé des partenariats au cours de l'année 2018 avec 211 structures, pour lesquelles, il y a eu 287 partenariats formalisés et 287 conventions réellement mises en œuvre.

Structures/services hospitaliers

Catégorie de structure	% d'IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
Centre hospitalier	20%	6	7	0
CRA	10%	1	1	1
CRTLA	30%	4	2	1
Pédopsychiatrie	70%	11	6	5
Centre de rééducation/réadaptation	20%	2	2	1
Autre	50%	11	3	0
TOTAL	/	35	21	8

En 2018, 70 % des IES déclarent avoir eu un partenariat avec des services de pédopsychiatrie. Au total, il y a eu 21 partenariats formalisés et 8 conventions réellement mises en œuvre.

Services de l'Etat

Catégorie de structure	% IES ayant déclaré un partenariat	Nombre de structures	dont nbre de partenariats formalisés	dont nbre de conventions réellement mises en œuvre
ARS	20%	2	2	1
Conseil départemental	50%	13	4	2
EPCI	60%	11	11	3
Gendarmerie/police	10%	1	1	1
MDPH	20%	31	0	259
Autre	30%	4	1	1
TOTAL	/	62	19	267

En 2018, 60 % des IES déclarent avoir eu un partenariat avec des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Au total, il y a eu 19 partenariats formalisés et 267 conventions réellement mises en œuvre avec des services de l'Etat.

Partie 7 – Prévention et promotion de la santé

Surpoids et obésité des jeunes accueillis

File active

	Nombre	% / File active	% mini	% maxi
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	518	84%	0%	100%

Dans le Grand Est, en 2018, 518 jeunes ont fait l'objet d'une évaluation de leur Indice de Masse Corporelle (IMC) (visite d'admission et/ou suivi régulier), soit 84 % de la file active. Ce programme d'évaluation, en fonction des IES, a concerné de 0 à 100 % des enfants.

Au cours de l'année 2018, la thématique de la prévention du surpoids et de l'obésité a été abordée par le Conseil de la Vie Sociale dans uniquement 40 % des IES répondants. Elle a été abordée dans 78 % des situations lors de la conclusion du PPA/PPS avec les parents, et dans 63 % des situations lors de réunions destinées aux jeunes.

La question de la nutrition et des troubles alimentaires éventuels a été traitée au cours de l'année 2018, dans 67 % des cas de manière préventive et 22 % des cas de manière curative. Au moins 33 professionnels ont été associés de manière curative ou préventive dont 8 cuisiniers, 7 éducateurs, 6 médecins, 4 IDE, 3 orthophonistes, 2 diététiciens, 2 prestataires extérieurs et un CESF.

Politique d'éducation à la santé et d'accès aux soins

File active

	Nombre	% / File active	% mini	% maxi
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)	660	97%	72%	100%
	Nombre	% / File active	% mini	% maxi
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année	454	76%	0%	100%

Nombre d'actions de prévention organisées dans l'établissement au cours de l'année	Nb	Moy/etab
Conduites addictives (alcool, drogues, jeux, écran...)	370	46
Santé bucco-dentaire	461	51
Obésité	427	43
Vie affective et sexuelle (VAS)	367	37

La grande majorité des jeunes présents dans les IES sont à jour de leurs vaccinations obligatoires (97 %, avec une variation de 0 à 100 % selon la structure), tandis que 76 % des jeunes ont bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et /ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste au cours de l'année, avec une variation de 0 à 100 % selon la structure.

En 2018, 461 actions de prévention sur la santé bucco-dentaire ont été organisées dans les IES du Grand Est, soit en moyenne 51 actions par établissement. Concernant la vie affective et sexuelle, on compte en moyenne 37 actions de prévention par établissement.

Partie 8 – Résultats spécifiques aux IES

Enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

Au 31/12

Nb jeunes bénéficiant :	d'un placement			d'une mesure éducative		
	en famille d'accueil	chez un tiers digne de confiance	en MECS (ou foyer)*	AED	AEMO	Total
mineur	8	0	4	3	9	24
majeur	0	0	1	0	0	1

Au 31 décembre 2018, les IES du Grand Est comptaient 24 mineurs et 1 majeur bénéficiant d'un placement ou d'une mesure éducative.

Sur l'ensemble des enfants/jeunes accompagnés par les IES, aucun jeune ne bénéficiait d'une mesure PJJ.

Inclusion scolaire

Au 31/12

Nombre de jeunes scolarisés entièrement dans une UE, au sein de l'établissement	157	
Jeunes scolarisés au moins pour partie en milieu ordinaire au 31/12	147	%
UE "externalisée" élémentaire	61	41%
UE "externalisée" secondaire	29	20%
UEMA	0	0%
UEEA	0	0%
ULIS Primaire	3	2%
ULIS Collège	9	6%
ULIS Lycée	3	2%
SEGPA	7	5%
Lycée professionnel	1	1%
EREA	0	0%
MFR (Maison familiale et rurale)	0	0%
Autre	34	23%

	Nombre	% / total 3-15 ans
Nombre de jeunes non scolarisés, parmi les 3-15 ans	14	3%
	Nombre	% / total 16 et +
Nombre de jeunes de plus de 16 ans scolarisés	127	94%

Dans les IES du Grand Est, parmi les 3-15 ans, 3 % ne sont pas scolarisés (14 enfants) et 94 % des jeunes de plus de 16 ans sont scolarisés (127 jeunes).

157 jeunes sont scolarisés entièrement au sein des IES. 147 jeunes sont scolarisés au moins en partie en milieu ordinaire. Parmi eux, 61 % sont dans une unité d'enseignement « externalisée » (élémentaire ou secondaire).

Stage et parcours professionnel formalisé

	Nombre	% / total acc.
Nombre de jeunes ayant fait au minimum un stage dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé)	170	29%
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé	2	
Contrat d'apprentissage	1	
Contrat de professionnalisation	0	
Autre	1	

29 % des jeunes présents au 31 décembre 2018 ont fait au minimum un stage dans l'année. D'autre part, seuls 2 jeunes en IES sont engagés dans un parcours professionnel formalisé.

Répartition des élèves selon leur niveau scolaire

Au 31/12

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +	Total	%
Cycle 1 (PS, MS, GS d'école maternelle)	31	38	6	4	79	14%
Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	0	120	33	10	163	29%
Cycle 3 (CM1, CM2, 6 ^{ème})		57	55	12	124	22%
Cycle 4 (5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème})		0	107	5	112	20%
Lycée général ou technologique			1	2	3	1%
Bac Pro			0	27	27	5%
CAP-BEB				59	59	10%

399 jeunes en IES sont inscrits en cycle 2, 3 ou 4, soit 72 % des élèves.

Prise en charge médicale, paramédicale et psychologique

Au 31/12

Nombre de jeunes suivis (hors bilan)	En interne	Moy / étab	En externe	Moy / étab
Ergothérapeute	95	10	1	0
Kinésithérapeute	11	1	15	2
Orthophoniste	426	43	17	2
Orthoptiste	67	7	12	1
Psychologue	253	25	2	0
Psychomotricien	175	18	0	0
Psychiatre	40	4	12	1
Médecin rééducation fonctionnelle	2	0	5	1
Autre médecin	181	18	167	17
Instructeur en locomotion	51	5	0	0
Avejiste	56	6	0	0
Transcripteur-adaptateur de documents	56	6	0	0
Interface de communication	28	3	0	0
Codeur LFPC	10	1	0	0
Autre	115	12	42	4

Au 31 décembre 2018, dans les IES du Grand Est, 426 jeunes étaient suivis par un orthophoniste en interne, cela représente, en moyenne, 43 enfants par établissement.

Les autres professionnels médicaux ou paramédicaux qui suivent le plus de jeunes sont : les psychologues (25 enfants en moyenne) ; psychomotriciens (18 enfants par IES en moyenne).

Modalités de communication

Au 31/12

Nombre d'enfants utilisant comme modalité de communication privilégiée :	Nombre	% / total acc.
Braille	31	5%
LSF (Langue des Signes Française)	236	39%
LFPC (Langue Française Parlée Complétée)	89	15%
Communication Alternative	24	4%

Nombre d'enfants concernés par :	Nombre	% / total acc.
Implant cochléaire (implant unique ou double implant)	116	19%
Prothèses auditives (contour d'oreille)	208	35%

Dans l'ensemble des IES, 236 jeunes accompagnés au 31 décembre 2018 utilisent la langue des signes française, soit 39 %. Par ailleurs, 35 % des jeunes (208) sont concernés par une prothèse auditive.

Transports

	Nombre	% /total acc.
Taxi / VSL	202	34%
<i>Dont PMR</i>	1	0%
Transporteur collectif (bus...)	263	44%
<i>Dont PMR</i>	4	2%
Transport interne à la structure (y compris mutualisé)	23	4%
Transport en commun	74	12%
Par leur propre moyen (marche, vélo, véhicule personnel ou familial)	27	5%

Les modes de transport les plus usités pour effectuer les trajets domicile-IES dans le Grand Est sont les transporteurs collectifs (44 %) et le taxi/VSL (34 % des jeunes accompagnés au 31/12). Dans l'ensemble du Grand Est, 12 % des jeunes utilisent les transports en commun et 5 % viennent par leur propre moyen.

Annexe – Listes des établissements ayant répondu à l'enquête

Département	Nom organisme	Raison sociale	Commune
Ardennes	Vers l'Autonomie du Sujet	Centre d'Audiophonologie et d'Education Sensorielle	Charleville-Mézières
Aube	Institut Chanteloup	IES Institut Chanteloup	Sainte-Savine
Marne	Association De Gestion De L'institut Michel Fandre	Centre Rééducation Et Éducation Spécialise Vision Audition Et Langage	Reims
Haute-Marne	ADPEP 52	Institut d'Education Sensorielle Joseph CRESSOT	Chaumont
Meurthe-et-Moselle	Institut des Sourds de la Malgrange	Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole	Jarville-la-Malgrange
Meurthe-et-Moselle	Fondation des jeunes aveugles et déficients visuels	Centre d'éducation pour Déficients Visuels - Sections (SEES, SPFP, SEPHA)	Nancy
Bas-Rhin	Association Adele De Glaubitz	Centre Auguste Jacoutot	Strasbourg
Bas-Rhin	Association Adele De Glaubitz	Centre Louis Braille	Strasbourg
Bas-Rhin	IPEDA Bruckhof	IPEDA Bruckhof -SEES-	Strasbourg
Haut-Rhin	Fondation Le Phare	IDSD Le Phare	Illzach